

COMMUNE DE TURRIERS
Département des Alpes de Haute Provence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 FEVRIER 2017

n° 2017-02-21-005

L'an deux mille dix sept

Le vingt et un février à 20 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de **TURRIERS**, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jean Yves SIGAUD, Maire

DATE CONVOCATION :

DATE D'AFFICHAGE

Etaient présents : Jean-Yves SIGAUD, Alette de WYNDT, Nicole DE MEY PEIX, Vicente GASPARD DOS SANTOS, Marie Josèphe AYASSE, Olivier ROSSIT, Jean François PIZZABALLA, Philippe GIRAUD-MOINE, Dominique BAYLE-ROSTAN, Sandrine DEBELS.

Pouvoir : Jean Baptiste PEI-TRONCHI donne pouvoir à Sandrine DEBELS

Secrétaire: Olivier ROSSIT

OBJET : Convention de renouvellement des concessions de pâturage.

Monsieur le Maire informe de la demande de l'ONF de procéder au renouvellement des conventions pour les concessions de pâturage. Les parcelles concernées sont celles de la forêt communale soumise à l'ONF.

Cette convention est passée entre l'ONF, l'exploitant agricole et la commune pour une durée de 6 ans.

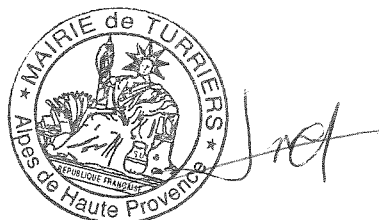
Elle est reconduite par tacite reconduction si elle n'a pas été dénoncée pendant la période.

Elle a pour objectif de définir les conditions financières et techniques d'utilisation de ces parcelles.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

- Acceptent cette proposition
- Autorisent le Maire à signer les conventions proposées par l'ONF avec les exploitants agricoles.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210402228-20170221-D2017_21_02_005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2017

Publication : 23/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation